



Rimouski, le 3 juin 2015

Commission de la culture et de l'éducation
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.15 Québec (Québec) G1A 1A3

CCE - 002M
C.P. – P.L. 47
Bibliothèque et
Archives nationales
du Québec

Aux membres de la Commission

L'Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS) regroupe quelque 180 membres, techniciens en documentation et bibliothécaires pour la vaste majorité. Elle a pour mission de promouvoir, de rassembler et de partager l'expertise de ses membres, et d'ainsi contribuer au développement des services documentaires dans les commissions scolaires du Québec, dans les écoles primaires et secondaires, publiques et privées.

Par la présente, nous désirons aujourd'hui vous faire part de la spécificité du milieu scolaire et de notre désir de participer à la gouvernance de BAnQ, à la suite des modifications qui seront apportées, afin que naissent des partenariats fructueux pour les deux milieux.

L'APSDS reconnaît la qualité de l'offre de service de BAnQ destinée aux enfants, parents et enseignants, c'est-à-dire l'Espace jeunes, la diversité des collections, la collection patrimoniale, les ateliers de diffusion, l'animation culturelle, l'heure du conte au téléphone, etc. Tout récemment, BAnQ a fait la promotion de sa vitrine pour le milieu de l'éducation, rassemblant des ressources incontournables pour les enseignants afin de les soutenir dans l'enseignement des différentes disciplines. Pour le milieu de la bibliothéconomie, cette offre de service est excellente et vise le développement de la mission éducative de BAnQ. Nombreux sont nos membres ayant travaillé à promouvoir ces services au sein de leur institution.

Toutefois, de notre point de vue, elle constitue une offre de service alors que notre association souhaite plutôt voir naître un réel partenariat entre deux acteurs importants qui ont à cœur les jeunes québécois. L'APSDS souhaite donc apporter certaines précisions pour distinguer le rôle éducatif d'une bibliothèque publique et le rôle pédagogique d'une bibliothèque scolaire.

Ayant un but commun de développer le goût de lire chez les jeunes et rendre accessible la littérature jeunesse, les deux milieux ont pourtant une mission bien distincte. En effet, un enfant à l'école est un élève tandis que le même enfant à la bibliothèque municipale est un citoyen. Par cette distinction, ce qu'il vient chercher dans l'une et l'autre des bibliothèques est différent. La bibliothèque scolaire est un milieu documentaire spécialisé, développé en fonction de besoins pédagogiques. Elle se base, entre autres, sur le *Programme de formation de l'école québécoise*, la





progression des apprentissages ainsi que les différents projets éducatifs des écoles. « Les bibliothèques scolaires représentent un immense réseau documentaire, un des plus gros – sinon le plus gros – au Québec. La totalité des commissions scolaires québécoises offre des services documentaires qui se définissent par l'organisation et le développement des bibliothèques dans les écoles, la gestion des collections, le traitement physique des documents ainsi que la mise en valeur et la promotion de la littérature jeunesse auprès des élèves, des enseignants et des équipes pédagogiques. » [Mémoire de l'APSDS. *La bibliothèque scolaire : les défis du XXI^e siècle*, 2014]

Au-delà de la promotion et de l'animation de la lecture, il faut faire valoir l'aspect pédagogique de la spécificité de la bibliothèque scolaire. Cette spécificité se traduit entre autres par :

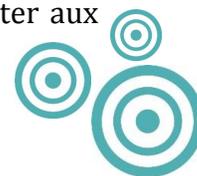
- une collaboration étroite avec les équipes pédagogiques afin de développer une didactique de la recherche d'information sur un continuum du primaire au secondaire, soit une progression des apprentissages pour les compétences informationnelles;
- soutenir le développement de la compétence à lire des élèves;
- structurer et organiser les bibliothèques scolaires pour en faire des lieux d'apprentissage interactifs et accueillants;
- assurer un développement de collections de qualité en lien avec le programme de formation, en collaboration avec les techniciens en documentation des différents milieux.

Il est souhaitable aussi d'offrir des services de référence, virtuel et en présentiel, spécifiques aux différentes clientèles soient :

- aux enseignants pour offrir des suggestions découlant de véritables entrevues de référence basées sur des intentions pédagogiques précises;
- aux conseillers pédagogiques et aux cadres scolaires par le biais d'un service de veille informationnelle structurée.

La bibliothèque scolaire s'associe à la bibliothèque publique pour de nombreux besoins, mais il est impossible pour l'une de remplacer l'autre. Il est vrai que pendant fort longtemps la bibliothèque publique a tenté de pallier les carences du milieu scolaire. Cependant, les bibliothèques scolaires sont maintenant en pleine mutation et le déploiement des services devrait donc se faire en complémentarité, dans une réelle volonté de collaboration.

L'APSDS aspire à ce que soit faite la distinction claire entre une offre de service venant des bibliothèques publiques au monde scolaire et un partenariat efficace avec les acteurs de ce milieu. Nous croyons que BANQ peut jouer un rôle important pour soutenir le développement de la bibliothéconomie scolaire mais, comme ce domaine est pointu et complexe, il serait essentiel de compter, parmi les membres du conseil d'administration de BANQ, un bibliothécaire scolaire pour apporter aux





membres du conseil, une vision sur une réalité encore jusqu'à maintenant peu connue. Cette personne pourrait faire valoir la spécificité du milieu scolaire et amener les membres de BANQ à connaître et à approfondir leur connaissance de la bibliothéconomie scolaire. Par ailleurs, nous insistons sur le fait que seul un bibliothécaire scolaire est en mesure de parler et de traiter de son domaine d'expertise, et de faire le pont avec les gens de BANQ afin de faciliter la mise sur pied de partenariats solides et efficaces.

En espérant que la participation de l'APSDS aux discussions entourant la gouvernance de BANQ vienne enrichir votre réflexion, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente de l'APSDS,

Marie-Hélène Charest
Bibliothécaire

La vice-présidente de l'APSDS,

Marie-Josée Proulx St-Pierre
Bibliothécaire

APSDS
5-7870 Madeleine-Huguenin
Montréal, (Québec) H1L 6M7
Courriel : apsds@apsds.org

Pour suivre l'APSDS :
Site web : www.apsds.org
Facebook : facebook/APSDS.QC
Twitter : twitter.com/apsds_

